



## MAJORITÉ

### Favoriser une économie locale dynamique et créatrice d'emplois

Avec environ 140 entreprises implantées sur son territoire, la commune bénéficie d'un développement économique dynamique. Elle a la chance d'accueillir des entreprises de dimension régionale, voire nationale, telles que Pigeon et Pasquet. Mais la force de notre économie locale réside aussi dans la diversité de ses acteurs : artisans, commerçants et petites entreprises. Ces derniers sont répartis sur cinq zones d'activités : la Blinière, la Froitière, les Lavandières, la Guérinière et les Branchettes. Le développement économique étant une compétence de Vitré Communauté, cette dernière aménage les zones d'activités et

offre des aides financières pour soutenir la création, la reprise ou l'extension d'entreprises. La commune travaille main dans la main avec Vitré Communauté, notamment dans le cadre du futur Village d'artisans, qui sera aménagé en 2025 à la Blinière, avec une vingtaine de cellules commerciales. Plusieurs artisans locaux ont déjà manifesté leur intérêt pour ce projet.

La commune est résolument engagée dans le renforcement de la coopération intercommunale en matière économique. Comme d'autres communes, certaines zones d'activités seront transférées à la communauté d'agglomération, qui en assurera désormais la

gestion et l'entretien.

Les investissements communaux soutiennent l'économie locale. La construction de la médiathèque, la rénovation du complexe sportif, l'isolation de la toiture de l'école, la rénovation de la voirie aux Poulinières ou l'aménagement de la rue Alain d'Argentré font travailler des entreprises locales et argentréennes.

*Sandrine Aupied, Hélène Bayon, Jean-Noël Bévière, Marina Bonamy, Thomas Bonniot, Christophe Brossault, Claude Cailleau, Fabien Ferré, Joël Frin, Pierre Galant, David Gasnier, Pierre Geffrault, Maryline Geffroy, Marie-Claire Hamon, Jean-Claude Lamy, Christine Le Bihan, Christophe Le Gouefflec, Séverine Renou, Laëtitia Robin, Monique Sockath, Véronique Templier.*

## MINORITÉ

### Excellente et bonne santé à tous

En cette fin de période de vœux, que pouvons-nous espérer de mieux que ce besoin essentiel et primordial redevienne la priorité absolue ? A l'heure où le cabinet dentaire a fermé ses portes, il est nécessaire de revenir sur le besoin de maison médicale communale. Nous disons bien « maison médicale communale » et non pas : cellules mises en vente au profit d'investisseurs. En effet dès 2014, sous l'égide de l'équipe Bausson/Dodard, un projet de maison médicale avait été adopté le 19 mai.

Or les élections, provoquées en octobre 2015, ont placé la majorité actuelle pour prendre en charge les besoins de la commune. Par défaut de volonté politique et manque d'anticipation, ce projet a été mis de côté puis enterré... Or, il faut bien le reconnaître, le corps médical est en manque flagrant de professionnels, là également par manque d'anticipation (accroissement et vieillissement de la population non pris en compte

dans les formations). Il faut donc jouer d'attractivité !

Que ce soient des généralistes ou des spécialistes, tous ont le souhait d'intégrer des maisons médicales, des pôles de santé ou des centres médicaux communaux. En effet, le regroupement dans un seul lieu, des médecins, spécialistes, dentistes, podologues, infirmiers, et autres professions paramédicales, permet de réduire pour tous les frais d'installation, d'équipements, de partager et d'échanger sur les expériences, de mutualiser les achats, les charges, de rester en veille sur les avancées médicales et techniques, ... et ceci pour la santé de tous. Tout comme chacun d'entre nous, ils veulent pouvoir équilibrer vie professionnelle et vie personnelle et s'épanouir pleinement dans une commune plaisante et en pleine sécurité. Trop de personnes du milieu médical sont agressées ou insultées, non respectées, pour que nous ne puissions comprendre leur besoin de se rapprocher les uns des

autres.

Nous en sommes persuadés, les communes rurales comme la nôtre resteront attractives que si celles-ci proposent une offre de services complète.

Nous devons pouvoir compter sur un service de soins adaptés et de proximité pour limiter nos déplacements vers les autres communes.

C'est ainsi que nous pouvons naître, vivre, vieillir en toute quiétude dans une commune agréable et adaptée aux besoins fondamentaux de tous ses habitants.

Vous l'avez compris : un de nos points d'actions principales est et sera : LA SANTÉ !

N'hésitez pas à consulter notre site : <https://elan-adp.f>

*Caroline Besnoux, Bertrand Desille, Françoise Gesland, Christian Hamelot, Martine Véré*